



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Manifestation du 4 avril à Ambérieu pour un report modal de la route vers le rail !

La fédération SUD-Rail organisait un rassemblement le 4 avril à Ambérieu afin de faire converger toutes les forces syndicales, politiques et associatives qui veulent imposer une réelle alternative, en obligeant la direction SNCF et les pouvoirs publics à prendre des décisions concrètes vis-à-vis d'un report modal massif vers le fret ferroviaire, assuré par des cheminot-es au Statut.

Le site historique d'Ambérieu doit être le point de départ pour un transfert des camions vers le rail en exploitant la ligne existante Ambérieu/Modane avec des plateformes de chargement. Ensuite, c'est aux quatre coins du territoire, que nous devons être à l'offensive sur ce combat syndical, environnemental et sociétal !



Le For Solidaire

Souffrance au Travail : Alerte maximale !

La situation est préoccupante depuis déjà plusieurs années et SUD-Rail a déjà tiré à de nombreuses reprises la sonnette d'alarme sans être entendu par la direction.

Management ultra-agressif, pression au quotidien, répression arbitraire, tout cela conduit à un mal être qui devient insupportable : des cheminots craquent, d'autres se suicident...

Il est temps que tout cela cesse ! **Mais plutôt que de prendre conscience de la situation, la direction se réfugie une fois de plus dans la politique de l'autruche !**

Pire, elle refuse de communiquer sur le sujet lorsque nous l'interpellons.

En effet :

- ♦ La direction nationale refuse de nous communiquer le nombre de suicides de cheminots !
- ♦ La direction régionale rejette les DCI sur le sujet pour éviter d'aborder le fond.

SUD-Rail met et mettra tout en œuvre pour faire cesser cette situation et pour que les salariés ne souffrent plus au travail !



Amiante, comment la direction se fout de votre santé !!!

L'amiante est partout à la SNCF : dans les sous stations, dans les armoires électriques, dans les engins, dans les isolateurs caténaires, les passages à niveau, et dernièrement dans les téléphones d'alarme.

La direction a beaucoup de mal à faire le distinguo entre la sous-section 4 (*maintenance sur matériaux amiantés*) et la sous-section 3 (*désamiantage pur et simple*) ou plutôt ça l'arrange bien. La direction aimerait bien désamianter à moindre coût et pour cela elle tente de faire passer en force des modes opératoires remis en cause par les membres CHSCT et par l'inspecteur du travail. Vous l'aurez compris : faire venir une entreprise agréée par l'état en sous-section 3 coûte cher selon la SNCF, alors que du désamiantage dissimulé en maintenance et fait par des agents SNCF en sous-section 4 c'est moins cher !

A combien la direction estime le prix de votre vie ??? SUD-Rail ne laissera pas la SNCF faire du désamiantage au détriment de la santé des agents. Dans chaque instance, SUD-Rail se bat pour faire respecter le code du travail et ainsi protéger la santé des collègues cheminots.

Pourtant des solutions existent mais est-ce que l'entreprise veut se donner les moyens de faire les choses légalement et sans mettre en danger la vie des cheminots ??? **La création d'équipes spéciales Amiante agréées sous-section 3 serait la solution la plus simple** (*les cheminots seraient formés correctement aux risques Amiante, et bénéficieraient de la reconnaissance d'un métier à risque*).

Avant chaque intervention sur matériaux amiantés si vous avez un doute contactez vos représentant SUD Rail qui vous conseillerons. Protégez-vous, protégez votre santé !!!

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :

www.sudraillyon.org



NOTATIONS..... OU COMMENT ACCROITRE LES INÉGALITÉS ?

En mars, comme toutes les années, c'était la période des notations

Le système des notations n'est pas du tout égalitaire suivant la position et la qualification sur laquelle on est. Par exemple sur la qualif B à la position 10, il n'y a que 14% des agents qui passent à la 11 ; par contre si on est à la qualif H position 33, il y a 30% des agents qui passent à la PR 34.

Les pourcentages de passage sont globalement plus importants si l'on est cadre que maîtrise et encore plus important que si l'on est exécution.

Non seulement le déroulement sur la PR est plus rapide mais il est beaucoup plus avantageux en terme d'augmentation de salaire ; le passage de la PR 4 à la PR 5 n'augmente que de quelques euros la paie.

Nous ne comparerons pas la prime et la GIR, là c'est de l'indécence !

SUD-Rail est pour un autre système de notation, pour une autre grille salariale avec un seul tube et des déroulements automatiques.

Pour SUD-Rail, la grille actuelle, que la direction avait promis de changer en 2007 lors de la contre réforme des retraites, est caduque. Mais on comprend, lorsque l'on voit à qui la direction attribue le plus, qu'elle n'est pas prête à changer celle-ci !

Les différentes contre-réformes des retraites obligent les cheminots à partir au-delà de 55 ans (et au-delà de 50 ans pour les ADC), cela à comme conséquence de bloquer le déroulement de carrière des plus jeunes... cela aussi SUD-Rail l'avait dit, la direction comme à son habitude démentait.... et pourtant encore une fois les faits donnent raison à SUD-Rail !

Remise en cause des accords-restaurants !

Jusqu'alors, dans certaines villes ne possédant pas de cantines, des restaurants disposaient d'une convention avec le CER ; ce qui permettait aux cheminots de profiter d'un tarif réduit. Beaucoup de cheminots en bénéficiaient et pour certains c'était l'unique endroit où ils avaient l'impression de bénéficier du CE.

Et bien depuis début mars, c'est fini ! Certains ont décidé unilatéralement de mettre un terme à cet avantage pour tous les cheminots sur notre région. La raison invoquée est la mise en place des tickets restaurants et le fait que ces dispositifs ne peuvent pas se cumuler.

Pourtant il n'y a que 20% des cheminots qui auront droit aux chèques restaurants et il nous paraît donc injuste que les 80 % d'autres cheminots n'aient plus droit à ces réductions.

SUD-Rail a d'ailleurs des propositions qui permettraient de maintenir ces conventions pour les agents qui ne bénéficient pas des chèques-restaurant. Encore faut-il que toutes les Organisations Syndicales aient cette même volonté !

Vous pouvez aussi trouver de nombreuses informations sur la page Facebook du syndicat régional :

Syndicat Régional Sudrailly



SFERIS—RHONE EXPRESS

Ca bouge dans le rail privé !

Le mois de mars a été marqué par des mobilisations importantes au sein d'entreprises ferroviaires de droit privé.

Grève massive à l'appel de SUD-Rail au sein de l'entreprise SFERIS, filiale de la SNCF, chargée de la maintenance des voies et des caténaires et qui concurrence les cheminots de l'équipement. Comme au Fret, la SNCF a créé sa propre concurrence dans ce secteur et instaure un dumping social scandaleux. Mais les salariés, que ce soit à la SNCF ou au sein de filiales de droit privé, s'organisent, se syndiquent, et font valoir leurs droits ! Les salariés de SFERIS se sont donc mobilisés durant 5 jours avec SUD-Rail partout en France et notamment sur la région Rhône-Alpes pour leurs conditions de travail et leurs salaires.

Grève majoritaire chez Rhône-Express à l'appel de SUD, le tram reliant la Part-Dieu à l'aéroport St Exupéry, géré par le groupe Trandev, a vu les personnels d'accompagnement des Trams se mettre en grève, à l'appel de SUD (syndicat majoritaire à Rhône-Express) pour réclamer des mesures pour renforcer la sûreté.

SUD-Rail a créé sa caisse de grève !

L'histoire a démontré que seul le rapport de force permet aux salariés de défendre leurs intérêts et d'obtenir des acquis. Pour cela, la lutte est essentielle face aux patrons qui ne pensent qu'à dépouiller les salariés.

Afin de soutenir la lutte, les adhérents du syndicat SUD-Rail Lyon ont décidé de créer une caisse de grève. Celle-ci permettra aux adhérents SUD-Rail d'être indemnisés par leur syndicat lorsqu'ils seront engagés dans un mouvement de grève.

Vous voulez encourager la lutte ? Vous voulez pouvoir lutter sans le frein à main ?

Rejoignez SUD-Rail !

✂

Nom : Prénom :
Adresse SNCF :
N° de Tel SNCF : Portable :
Mail :
☐ Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :
☐ Je veux adhérer à Sud Rail.

**Sud
Rail**

Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org

Solidaires Union
syndicale



Le Fer Solidaire

www.sudraillyon.org